

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DU FABRICANT

Nom du produit : Sanisense

Fabricant : Technical Concepts
1301 Allanson Road
Mundelein, Illinois, 60060

Téléphone : 1-800-551-5155

Télécopieur : 1-800-551-5046

Ligne d'urgence 24 heures
1-800-535-5053 (Infotrac)

2. COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients dangereux selon OSHA, 29 CFR 1910.1200 :

<u>INGRÉDIENTS</u>	<u>N° CAS</u>	<u>ACGIH-TLV</u>	<u>OSHA- PEL</u>	<u>LC₅₀</u>	<u>LD₅₀</u>	<u>% AU POIDS</u>
--------------------	---------------	------------------	------------------	------------------------	------------------------	-------------------

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Risques pour la santé :

Voie de pénétration : Inhalation : O Peau : O Yeux : O Ingestion : O

Dangers pour la santé : Peut causer l'irritation de la peau et des yeux, ainsi que des voies respiratoires. Peut causer des maux d'estomac.

Signes/symptômes de surexposition :

Le contact prolongé avec la peau peut causer de petites rougeurs et des enflures. Le contact avec les yeux peut causer de l'irritation, de l'inconfort ou une douleur, des larmes et un battement fréquent des paupières, avec rougeurs et enflures prononcées. Des blessures à la cornée peuvent également survenir. Ce produit peut être absorbé par la peau. L'ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale accompagnée de nausées, vomissements et diarrhée.

Conditions médicales aggravées par l'exposition : Le contact avec la peau peut aggraver un problème de peau existant.

4. PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer immédiatement à grande eau en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures, jusqu'à ce qu'il ne reste aucune trace de produit. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

CONTACT AVEC LA PEAU : Rincer la zone affectée à grande eau jusqu'à ce qu'il ne reste aucune trace de produit. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

INHALATION : Tout de suite la personne de mouvement de la source de contamination et fournit de l'air frais. Si une personne devient malade de par-dessus l'exposition, garder la personne infectée chauffée et est reposée. Si la respiration devient difficile ou peinée, obtenir l'attention médicale.

INGESTION : Traiter les symptômes et assurer le soutien de la victime. Maintenir les voies respiratoires ouvertes. Si la personne vomit, garder sa tête sous les hanches afin d'empêcher l'aspiration. Diluer en rinçant la bouche et en faisant boire de l'eau ou du lait. Si la personne est inconsciente, ne rien lui donner à boire. Appeler un médecin ou un centre anti-poison.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

RISQUE D'INCENDIE ET D'EXPLOSION – Le risque d'incendie causé par ce produit n'a pas été déterminé. Le risque posé par les composants les plus dangereuses est :

Faible risque d'incendie suite à une exposition à la chaleur ou aux flammes.

FICHE SIGNALÉTIQUE

MÉTHODE D'EXTINCTION – Produits chimiques secs, bioxyde de carbone, eau vaporisée, ou mousse ordinaire. Si l'incendie est plus grave, vaporiser de l'eau, du brouillard ou de la mousse ordinaire.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE – Si cela est sécuritaire, déplacer le conteneur loin du foyer d'incendie. Verser de l'eau sur les parois du conteneur qui sont exposées aux flammes jusqu'à ce que le feu ait été éteint. Utiliser l'extincteur uniquement si le débit peut être arrêté ; verser de grandes quantités d'eau, car le brouillard et les produits solides peuvent s'avérer inefficaces. Éviter de respirer les vapeurs, et demeurer contre le vent.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Des mesures doivent être prises en cas de déversement du produit : retirer toutes sources de flammes, d'étincelles et de chaleur. Absorber le produit avec un absorbant ininflammable tel que la vermiculite.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

CONDITIONS DE MANUTENTION ET D'ENTREPOSAGE : ceci est un liquide inflammable ; conserver dans un conteneur fermé hermétiquement. Garder hors de portée des enfants. Éviter la chaleur, les flammes nues, et toutes autres sources d'allumage lors de l'utilisation et de l'entreposage de ce produit.

8. CONTRÔLE D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Gants : généralement non requis.

Protection des yeux : généralement non requise.

Protection respiratoire : généralement non requise.

Ventilation : locale : non requise.

Carcinogène : non dangereux selon les critères SIMDUT.

Autre équipement de protection : non requis.

Mesures de précaution / d'hygiène : suivre les consignes sur l'étiquette.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : cristaux bleus

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : stable

Matières incompatibles : agents oxydants, agents corrosifs et acides.

Décomposition dangereuse de sous-produits : peuvent inclure et ne se limitent pas aux oxydes de carbone lorsqu'ils sont chauffés à des fins de décomposition.

11. RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICOLOGIE

Il n'y a actuellement aucune donnée disponible pour ce produit.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Il n'y a actuellement aucune donnée disponible pour ce produit.

13. MISE AUX REBUTS

La mise aux rebuts inadéquate ou la réutilisation du conteneur peut être dangereuse ou illégale ; prière de consulter la réglementation provinciale sur la gestion des déchets.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

DOT : Not regulated /TMD : Non réglemente

FICHE SIGNALÉTIQUE

15. RÉGLEMENTATION

COTES DE DANGER NFPA (échelle 0-4, où 4=risque élevé de danger) : SANTÉ=2 INFLAMMABILITÉ=3 RÉACTIVITÉ=0
COTES DE DANGER HMIS (échelle 0-4, où 4=risque élevé de danger) : SANTÉ=2 INFLAMMABILITÉ=3 RÉACTIVITÉ=0

SARA TITRE article 311/312 – : Danger aigu- N, N-Didecyl-N, N-dimethylammonium chloride 7173-51-5

SARA TITRE 313 – Aucun connu

Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) – Tous les ingrédients apparaissent sur la liste des substances chimiques.

Taux de risque significatif nul : aucun des produits chimiques n'apparaît sur cette liste.

RÉGLEMENTATION CANADIENNE :

SIMDUT :

Catégorie D- Division -2B

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Renseignements sur les ventes : 1-800-551-5155

Renseignements sur la fiche signalétique : 847-837-4100

Fiche signalétique conforme à la norme ANSI Z400.1-1998-16, section fiche signalétique révision 2, 9/2006, section sur les propriétés physiques et chimiques, renseignements sur l'expédition, rév. 3, 2/08, information sur la réglementation mise à jour, fiche signalétique HSAN-075TCB06.

N/A = non applicable

N.E. = non établi

Fiche signalétique rédigée par : Régulateur Compliance

Avis de non-responsabilité :

Les renseignements indiqués dans cette fiche signalétique proviennent de sources que nous jugeons fiables. Cependant, les renseignements sont fournis sans aucune garantie, expresse ou tacite, concernant leur exactitude. Certains renseignements présentés et certaines conclusions tirées dans les présentes proviennent de sources autres que les données d'essais directes sur la substance en question. C'est pourquoi, et pour d'autres raisons, que nous n'assumons aucune responsabilité, et déclinons toute responsabilité suite à une perte, des dommages ou des frais liés de quelle que façon que ce soit à la manutention, à l'entreposage, à l'utilisation ou au rejet de ce produit. Si ce produit est utilisé comme composante d'un autre produit, les renseignements présentés dans cette fiche signalétique ne s'appliquent pas.